

Le Campignois

Publication communale d'information

éditée par la Mairie

Le Mot du Maire

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochain.

Suite à un changement de règlementation, de nouvelles règles du mode de scrutin seront appliquées : pour la 1ère fois à Campigny, commune de plus de 1000 habitants, le scrutin de liste bloquée s'appliquera.

Un récapitulatif de ce qui change est expliqué dans ce bulletin.

Un printemps riche en manifestations nous attend grâce au dynamisme des associations communales.

Chaleureusement.

Gaëtane Schlosser

Les Prochains rendez-vous ...

- Dimanche 16 mars : déjeuner dansant organisé par le Club des Tilleuls
- dimanches 23 et 30 mars : élections municipales
- jeudi 1^{er} mai : repas des anciens organisée par la commune
- jeudi 8 mai : foire à tout organisée par les « z »'enfants d'abord et Troc aux plantes organisée par le club de la pierre plate
- jeudi 8 mai : tournoi de foot des jeunes au stade - OMS foot Campigny

- ieudi 29 mai : 2ème tournoi de foot des jeunes au stade - OMS Foot Campigny
- 1^{er} juin : fête de la peinture à la bibliothèque
- 8 juin : tournoi de sixte au stade OMS foot Campigny
- 15 juin : courses à pied dans le village le « running club par organisées Campigny »
- 28 juin : kermesse de l'école

Au retour des vacances de noël, les enfants qui fréquentent la garderie périscolaire ont eu une belle surprise! Un superbe cadeau, un « baby foot », acheté par la commune suite au don généreux des membres de l'ancien bureau de l'Association les Z'enfants d'abord



Des jeux de société ainsi qu'une table de ping-pong pour les beaux jours ont également été achetés.

Un Grand MERCI de la part des enfants

Ouverture du secrétariat de la Mairie

Le lundi et le vendredi : 14h à 18h

Le jeudi: 14h à 19h

Coordonnées de la Mairie

tél: 02.32.41.02.52 - Fax: 02.32.41.22.64

Courriel: mairie.campigny27@orange.fr

ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014:

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN (loi 17/05/2013)

www.interieur.gouv.fr



Dans les communes de 1000 à 3 499 habitants comme à Campigny, différents changements sont mis en place pour les prochaines élections municipales.

Scrutin de Liste bloqué, Parité, élections des conseillers communautaires :

- application du scrutin de liste bloqué: dans les communes de 1000 à 3499 habitants comme à Campigny, le <u>panachage disparait</u>: si un ou plusieurs noms de la liste choisie sont barrés ou si un ou des noms sont ajoutés, le bulletin sera qualifié comme nul. Aucune candidature ne peut être prise en compte au moment de l'ouverture du bureau de vote: les déclarations de candidatures se font en sous-préfecture entre le 10/02/2014 et le 06/03/2014 et impossibilité de voter pour une personne non candidate
- nombre de candidats au conseil municipal: 15 <u>en parité</u> (moitié d'hommes et moitié de femmes sachant que le sexe de la tête de liste n'est pas comptabilisé)
- un nouveau système dit de fléchage: sur le même bulletin de vote figureront les candidats aux élections municipales et aux élections communautaires: en effet, il y aura une double liste sur chaque bulletin. Les conseillers communautaires seront donc désormais élus au suffrage universel direct (à Campigny, selon arrêté préfectoral: 1 titulaire et 1 suppléant)

<u>Une pièce d'identité obligatoire</u> à présenter au bureau de vote (salle des associations - chemin de la Motte) :

Votre carte d'électeur ne suffit plus pour voter, vous devez être muni d'une pièce d'identité tel que carte d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photographie...

Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne : www.service-public.fr

Vous pouvez vous rendre à la brigade de gendarmerie.

OPERATION RECYCLAGE: UN PROJET GAGNANT-GAGNANT EN FAVEUR DES ENFANTS DE L'ECOLE DE CAMPIGNY

Gaëtane Delamare, vous êtes habitante de la commune et vous collectez au profit des enfants de l'école des capsules, des gourdes...expliquez-nous en quoi cela consiste :

« Depuis septembre 2013, je participe aux programmes de collecte des Brigades TerraCycle®!

Le but de TerraCycle® est d'éliminer la notion de déchet en créant des programmes de collecte et des solutions pour chaque type de déchet traditionnellement non recyclable.

Ces programmes sont gratuits : pour chaque unité de déchet collectée, je gagne des points TerraCycle®, que je peux convertir en dons pour l'école de Campigny.

TerraCycle® recyclera ensuite l'ensemble des déchets collectés.

Les déchets collectés sont :

- Les capsules rigides « TASSIMO » et leur emballage aluminium (tous types de boissons, thé, café...). Uniquement la marque TASSIMO!
- Les gourdes souples type « POM'POTE », toutes marques confondues (desserts lactés, compotes,...). Pas de gourde de jus de fruit. Le bouchon est obligatoire!

Chez-vous, mettez de côté les déchets que je collecte et faites les moi parvenir.

N'hésitez-pas à faire participer la famille, les amis...

J'ai plusieurs points de collecte afin de vous faciliter la tâche:

- La garderie scolaire (entre la Mairie et l'Ecole), la Mairie, le Bar de la Pelouse et M. Philippe YVON, kinésithérapeute (près de l'Eglise). Un carton de collecte reconnaissable est à votre disposition.
- > NOUVEAU: à mon domicile Gaëtane DELAMARE -16, Chemin Doviliers CAMPIGNY.
 Sur mon parking, un container avec le logo **TerraCycle®** sera bientôt prévu à cet effet.
 Pour tous renseignements: 06.10.52.64.47. »

LES CHIFFRES PARLENT DU SUCCES...!!

Plus de 100 kilos de capsules Tassimo, et plus de 8 kilos de gourdes Pom'Pote déjà collectés!!





RENDEZ-VOUS A LA FETE DES PLANTES

Des plantations à peu de frais, pour renouveler massifs et haies qui assureront votre décor le printemps prochain.

Un troc-vente de plantes se tiendra sous chapiteau le jeudi 8 mai 2014 en même temps que la foire à tout.

Des amateurs seront là, pour vous offrir des conseils. Entrée gratuite.

Vous souhaitez participer au troc-vente de plantes organisé par le club de la pierre plate?

contactez Monique RENARD, Présidente du Club de la pierre plate au 02.32.41.43.57

COMMUNE DE CAMPIGNY

A LOUER LOGEMENT F3 situé au dessus de la Mairie

Loyer mensuel: 400 euros

Logement rénové - chauffage électrique (classement énergétique E)

Pour plus de renseignements : contactez le secrétariat de Mairie au 02 32 41 02 52